



**AFFAIRES ÉTRANGÈRES**  
S'ENGAGER POUR CHACUN  
AGIR POUR TOUS

# La lettre

du syndicat Cfdt-MAE

N° 253 - Juin 2015

## Édito

**CHSCT  
ministériel,  
francilien  
et  
nantais**

Dans la Lettre du Syndicat n° 248 de février dernier, nous vous présentions la nouvelle architecture des comités d'hygiène, sécurité et conditions de travail (CHSCT) et nous nous engageons à vous préciser dans des publications ultérieures nos priorités et notre plan d'action.

Nous sommes aujourd'hui en mesure de vous rendre compte des points essentiels que nos représentants ont soulevés le 10 mars dans les instances respectives du CHSCT ministériel et du CHSCT francilien qui se sont réunis pour la première fois ce

jour-là dans leur nouveau format et du CHSCT nantais le 9 avril. Vous constaterez ainsi que l'éventail des questions à l'ordre du jour est vaste.

Au comité ministériel, la Cfdt a décidé de faire porter sa priorité sur le fonctionnement dans les postes du dialogue social en matière de santé, sécurité et conditions de travail. En effet, les questions qui se posent pour nos collègues en poste sont nombreuses, les conditions de travail loin d'être toujours idéales et il importe de les aider à faire progresser la qualité de vie au travail, même très loin du siège des décisions. Nous avons relaté les expériences de trois d'entre eux alors que les CTPÉ venaient de débiter.

Nous avons aussi apporté un témoignage sur l'accueil des personnes handicapées dans les services. La question du handicap est un thème sur lequel la Cfdt s'engage pleinement, nous avons lancé parallèlement en Ile de France une enquête auprès des agents sur cette question.

Au sein du CHSCT francilien, dont nous assumons le secrétariat pour cette première année du mandat 2014-2018, la Cfdt souhaite multiplier les visites sur le terrain. L'enjeu est de

mieux connaître les conditions de travail de chaque service, écouter les collègues, recenser et mesurer les risques professionnels en vue de provoquer des actions correctives de la part de l'administration qui doit en tenir compte dans la mise

à jour des documents uniques.

Le CHSCT nantais se donne pour objectif de perfectionner sa maîtrise des outils à sa disposition (visites de site, inscriptions au registre santé sécurité...) en mettant en pratique les formations HSCT afin d'accroître son efficacité dans l'exercice de ses missions.

Bonne lecture !

Denise Dariosecq  
Secrétaire du CHSCT francilien

Les petits chefs...  
Les bas salaires...  
Les horaires...  
Le matériel vétuste...  
Le mal au dos...  
Le temps de transport...  
Les locaux exigus...  
La fatigue...



**CHSCT  
ministériel  
10 mars 2015**

## CHSCT ministériel : la CFDT met l'accent sur les postes

Le premier comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail ministériel (CHSCT-M) dans sa composition issue des élections du 4 décembre 2014 s'est tenu le 10 mars 2015. Dans ce CHSCT ministériel, la CFDT dispose de 3 sièges de titulaires sur 7, l'ASAM de 2 sièges, la CFTC et la CGT d'un siège chacune. Le CHSCT-M est présidé par le DGA. Les représentants de la CFDT sont Anne Colomb, Denise Dariosecaq, Franck Laval, titulaires, ainsi que Nadine Monchau et Philippe Toulout, suppléants.

En accord avec les autres représentants syndicaux, Jean Wiet (CFTC) est désigné pour un an secrétaire du CHSCT ministériel, la CFDT étant pour sa part candidate au poste de secrétaire du CHSCT spécial francilien.

*La désignation du secrétaire de CHSCT est prévue par l'article 66 du décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié et les modalités de cette désignation sont précisées dans le règlement intérieur du CHSCT, en particulier la durée du mandat qui lui est confié.*

*La circulaire du 9 août modifiée précise que le secrétaire du CHSCT est l'interlocuteur privilégié du président et des autres partenaires (médecin de prévention, inspecteur santé et sécurité au travail, assistant et conseiller de prévention) pour l'organisation du travail du CHSCT en vue de ses réunions et en-dehors de celles-ci.*

*Le secrétaire du CHSCT contribue au bon fonctionnement de l'instance. Il effectue une veille entre les réunions du CHSCT. Il transmet aux autres représentants du personnel les informations qui lui sont communiquées par l'administration, il aide à la collecte d'informations et à leur transmission. Il est consulté préalablement à la définition de l'ordre du jour par le président et peut proposer l'inscription de points. Il lui appartient également de faire des propositions concernant le procès-verbal rédigé par le secrétaire administratif et de le signer.*

### Rapport annuel de la médecine de prévention

#### PEUT MIEUX FAIRE ...

La CFDT note que le rapport apporte davantage de précisions sur les accidents du travail, de manière à mieux identifier les risques. Elle formule cinq demandes :

- ▶ **le recrutement d'un médecin de prévention et d'un psychologue à Nantes.**

Réponse : des candidatures pour la médecine de prévention sont actuellement examinées et il serait effectivement utile qu'un psychologue soit basé à Nantes;

- ▶ **des informations sur les volontaires internationaux (VI) qui ne sont pas traités dans le rapport.**

Réponse : il serait difficile de recevoir tous les VI mais il est exact qu'ils auraient besoin de conseils sur leur pays de destination. L'administration va réfléchir à une brochure qui pourrait leur être remise;

- ▶ **la prise en charge des ayants droit en cas d'expatriation familiale.** Réponse : l'administration va étudier cette question, au moins pour les familles qui doivent partir dans des postes difficiles;

► **L'installation de défibrillateurs à Châtillon et Invalides.**

Réponse : cette question, qui renvoie également à la formation pour l'utilisation de ces appareils, va être vue avec le responsable de la sécurité incendie;

**DERNIÈRE MINUTE !**

**Les défibrillateurs seront installés sur ces 2 sites le 24 juin.**

► **les recrutés locaux (RL) ne sont pas comptabilisés dans les statistiques des accidents du travail.**

Réponse : cette question sera traitée dans les documents uniques des postes et dans la partie CHSCT des comités techniques de proximité à l'étranger.

**Rapport d'activité de l'Inspecteur santé et sécurité au travail (ISST)**

Ce rapport souligne les avancées obtenues en un an : mise en place de la nouvelle architecture des instances, progrès dans la mise à jour des documents uniques d'évaluation des risques professionnels (DUERP ou DU) franciliens.

La CFDT prendra toute sa part à la démarche engagée et veillera en particulier aux outils donnés aux postes en matière de CHSCT et à leur utilisation, aux activités de formation y compris pour les collègues en postes, sans oublier les recrutés locaux, à la bonne communication au CHSCT-M de la partie HSCT des comités techniques de proximité à l'étranger (CTPE) et à la mise en place des DU dans les postes.

L'administration répond que les outils à destination des postes seront prêts en avril 2015. Il s'agira d'un Memento santé et

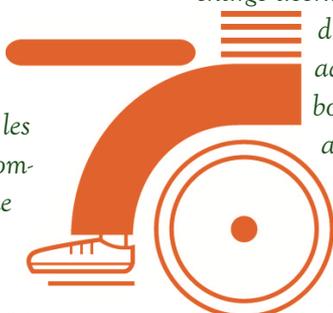
sécurité au travail (SST) concernant les DU des établissements recevant du public, le registre SST, la notion de danger grave et imminent et le registre incendie. Les actions de formation sont difficiles à mettre en place compte tenu du grand nombre d'élus en poste. L'ISST profite de ses déplacements pour faire sur place de l'information et de la formation et réalise une visite de site avec les collègues concernés.

**Fonctionnement des CTPE (partie HSCT)**

La CFDT, qui a demandé l'inscription à l'ordre du jour de témoignages concernant Tunis, Oran et Abidjan, relate les problèmes de sécurité et de fonctionnement dans ces trois postes. L'administration se montre très intéressée par ces premières remontées du terrain. L'ISST précise que les difficultés des postes pour la mise en œuvre des nouvelles instances sont connues et que les postes sont en attente des outils adaptés.

**Préparation des services à l'accueil de personnes en situation de handicap**

L'expert de la CFDT fait part de son témoignage : équipement ayant tardé à être fourni, difficultés d'organisation du service, charge accrue sur les collègues, nécessité d'une préparation et d'un suivi adaptés pour permettre une bonne intégration de la personne affectée dans le service. L'administration se montre à l'écoute et reconnaît la nécessité de cette préparation et de ce suivi. RH4 consulte des prestataires pour commander trois types de formation : sensibilisation au champ du handicap, formation des managers et formation des personnes handicapées).



## CHSCT francilien 10 mars 2015

### CHSCT francilien : les élus sur le terrain

Créé par arrêté du 21 mai 2014 et dans sa composition issue des élections du 4 décembre 2014, le Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail spécial francilien (CHSCT-S) s'est réuni sous la présidence du DGA, pour la première fois le 10 mars 2015, à la suite du CHSCT ministériel. La CFDT dispose de trois sièges de titulaires, l'ASAM et la CFTC de deux sièges chacune. Les représentants de la CFDT sont Anne Colomb, Denise Dariosecq et Vanessa Reznik, titulaires, ainsi que Catherine Chauveau-Sochnikov et Alexandra Ravenne-Gehin, suppléantes.

#### Installation du nouveau CHSCT

En accord avec les autres représentants syndicaux, la CFDT, en la personne de Denise Dariosecq, exercera les fonctions de secrétaire du CHSCT francilien pendant un an. Le règlement intérieur sera examiné avant la prochaine réunion du CHSCT-S. Il s'agira de ventiler les prérogatives de l'ancien CHSCT ministériel entre le nouveau et le CHSCT francilien.

#### Présentation du registre santé sécurité au travail

La CFDT demande les suites réservées aux signalements effectués par des agents et qui n'ont pas encore reçu de réponse définitive, en particulier, à Convention, le froid ressenti dans certains bureaux ainsi que les problèmes liés aux open-spaces et, au Quai d'Orsay, les problèmes mentionnés au sujet de l'installation des gardes de sécurité.

Le registre santé sécurité au travail est rendu **obligatoire** par l'article 3-2 du décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié. Ce document contient les observations et suggestions des agents relatives à la prévention des risques professionnels et à l'amélioration des conditions de travail. Il doit être tenu à la disposition des agents, de l'inspecteur santé et sécurité au travail et des membres du CHSCT.

Pour les **services d'administration centrale**, il existe 2 registres (1 pour Nantes, 1 pour Paris), accessibles en ligne, sur DIPLONET, en page d'accueil à droite (accès rapide). Les **postes** doivent également mettre à disposition des agents un registre qui peut prendre la forme papier. Si ce registre n'existe pas, les élus des CTPE (partie HSCT) doivent en demander la création immédiate.

L'administration admet les difficultés à trouver des réponses pérennes pour certains signalements qui s'inscrivent dans la réflexion en cours sur les bâtiments du ministère. Des réponses provisoires sont proposées aux agents. La CFDT projette des visites sur les sites concernés.

#### Présentation des comptes-rendus du groupe de travail DUERP en 2015

La CFDT restitue les comptes rendus des visites réalisées par les membres du CHSCT francilien, à la demande de BAU1 inquiet des déménagements prévus, dans le « bunker » du quai d'Orsay (visite du 27 janvier) et au Centre de crise et de suivi (visite du 25 février). Dans le cadre de ces visites, la délégation du CHSCT a également été reçue par le DGA le 24 février. L'administration a pris

en compte les demandes respectives de BAU1, du CDSC et des autres services abrités dans le bunker et a proposé des solutions de relogement. La CFDT effectuera, dans le cadre des délégations du CHSCT-S, des visites de suivi pour entendre les agents après leur installation. En outre, la CFDT appelle l'attention de l'administration sur la nécessité de consulter systématiquement le CHSCT-S, conformément à l'article 57 du décret du 28 mai 1982, en amont des déménagements prévus.

### Un programme ambitieux de visites de sites

La CFDT propose, au nom des membres du CHSCT, le programme de visites jusque fin août 2015 : service de la valise (Châtillon), DSI (halle Convention), DUE-INT + RELEX (QO), NUOI/DAOI/AME (services du Quai d'Orsay ayant participé à l'expérimentation vie professionnelle-vie personnelle), Archives (La Courneuve), site enterré (QO), RH4A (verrière Convention), des sites antérieurement visités. Ce programme est volontairement ambitieux mais les visites pourront être si nécessaire décalées sur le dernier quadrimestre. Ce programme est validé, sans préjuger d'éventuelles visites non programmées qui pourraient être décidées en fonction d'urgences non prévisibles.

### Appel à candidatures pour le poste d'assistant de prévention à Paris

L'administration a mis en ligne une fiche de poste à destination des agents du Département de catégorie B. Si elle ne reçoit pas de candidatures en interne, elle élargira ses recherches à l'extérieur du MAEDI. A noter que cet agent, qui sera rattaché à la DPS car ce service est chargé des questions relatives à la santé et à la sécurité au travail, recevra une formation spécifique à son arrivée dans le poste.



## CHSCT nantais : toujours pas de médecin de prévention

Lors de cette première réunion du CHSCT spécial nantais depuis les élections du 4 décembre 2014, la CFDT est représentée par Claude Delarboulas, Philippe Toulout, Franck Laval, Caroline Holier, Sébastien Blimont et Germaine Delaunay.

## En prévision des fortes chaleurs : stores, climatisation et fontaines à eau

Le DAGN effectue un bilan des actions entreprises en 2014. Outre le changement des climatiseurs dans les PCS des quatre sites, fin de la réfection de l'auvent, installation de fontaines à eau à chaque étage, remise à jour des plans d'évacuation et climatisation de la

salle de repos à Breil I, changement du transformateur à Breil III, remise aux normes de la sécurité du parking, rénovation du plateau SCEC, réfection du parquet au rdc bas et climatisation du bureau courrier du SCEC à Breil IV et changement des stores à Casterneau.

Pour 2015, il est prévu de remplacer la centrale incendie de Breil IV et de revoir l'étanchéité de Breil III.

CHSCT Nantes  
9 avril 2015

La CFDT demande des formations simples à l'usage des défibrillateurs. L'assistante de prévention précise que les appareils installés ont leur auto-tutoriel vocal (sic) mais elle estime cependant possible une telle formation à l'automne.

### Médecine de prévention : la misère !

La CFDT interroge l'administration sur la perspective de « visites sous protocole » que les infirmières pourraient se voir confier et qui permettraient, par exemple à mi-parcours d'une période quinquennale, de voir plus d'agents en chargeant moins les médecins. Ce projet n'est pas confirmé.

L'infirmière relève, toujours à notre demande, que l'absence de médecin de prévention n'a pas permis d'assurer l'ensemble des visites de suivi médical renforcé pourtant prévues par les textes. De la même source, aucune visite de retour de poste n'a été effectuée cette année...

La CFDT reprend le médecin de l'administration qui estime que les agents nantais en instance de départ

à l'étranger « devraient aller à Paris » pour passer leur visite de départ en poste. La DPS répond que les situations seront réglées au cas par cas. Le médecin de l'administration reste muet et le DAGN reconnaît la nécessité de tirer les choses au clair.

### Un registre santé et sécurité au travail qui gagnerait à être connu

L'inspecteur santé et sécurité au travail (ISST) s'étonne du faible nombre d'inscriptions au registre SST à Nantes. Il incite, par exemple, les agents se plaignant du froid à Breil III à y recourir.

### Amiante, risques psychosociaux et sécurité incendie

La CFDT déplore l'absence de communication de l'administration envers les agents de l'ex-Tripode, suite au courrier du ministre et à la reconnaissance du site amianté. Des courriers individuels seraient en cours de rédaction par la DPS.

L'IFAAC s'apprête à organiser des formations sur les risques psycho-

sociaux et pour les représentants en CHSCT par un prestataire extérieur.

Le responsable de la sécurité incendie indique qu'une porte coupe-feu sera installée à l'entrée de la chaufferie de Breil I, suite au signalement par la CFDT de la non-conformité actuelle.

### Sas du parking de Casterneau, apprenti électricien et chien d'aveugle

La CFDT pose la question du temps d'ouverture du sas de Casterneau et de la gêne occasionnée par la remise en cause, les matins, de l'ouverture permanente de la première grille.

Dans le cadre du projet gouvernemental selon lequel les administrations doivent contribuer à la formation d'apprentis, le DAGN recrutera un apprenti électricien à partir de septembre.

Un agent propose de contribuer à la formation d'un golden retriever dans le cadre d'un programme connu et reconnu et souhaite pouvoir l'amener sur son lieu de travail. L'ensemble des syndicats y est favorable.

Avec le printemps, le **site de la CFDT-MAE** se modernise. Il vous propose de nouvelles rubriques et de **nouvelles fonctionnalités** afin de vous tenir au courant de toute l'actualité du dialogue social du MAEDI et des revendications de la CFDT-MAE.

**Un espace adhérent a été créé et vous permettra de :**

- consulter les publications de la CFDT-MAE (LDS, guides, Le point sur, Mémos),
- télécharger les tracts et affiches,
- consulter la **FAQ** qui s'enrichira de jour en jour, ainsi que toutes les **archives**,
- mettre à jour vos données.

## Sommaire

CHSCT ministériel	p. 2-3
CHSCT francilien	p. 4-5
CHSCT nantais	p. 5-6

Rédacteurs : Anne Colomb, Denise Dariosecq, Caroline Holier, Philippe Toulout  
Conception : Nadine Monchau

#### CFDT-MAE :

- 57, bd des Invalides - 75700 Paris  
Tél. 01 53 69 36 99 - Fax 01 53 69 37 34
- 11, rue de la Maison Blanche - 44035 Nantes  
Tél. 02 51 77 25 81 - Fax 02 51 77 26 21

Site internet : [www.cfdt-mae.fr](http://www.cfdt-mae.fr)

facebook <https://www.facebook.com/cfdt.mae>

 (@CFDTMAE)



Issn 2259-6453